

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 14211**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Domaine Droit, Economie, Gestion Mention Comptabilité, Contrôle spécialité Contrôle de gestion

Nouvel intitulé : Mention "Contrôle de gestion et Audit organisationnel"

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Toulouse 1 Capitole Modalités d'élaboration de références : CNESER du 19 avril 2011	Université Toulouse 1 Capitole, Président de l'université Toulouse 1 Capitole

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

314 Comptabilité, gestion

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du master peut exercer les activités suivantes :

- Il participe activement à la démarche de prévision de l'entreprise :

- Il définit les objectifs de l'entreprise et des différents départements ou services.
- Il planifie les moyens financiers, humains et techniques à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs. Pour se faire, il met au point, avec les opérationnels, des plans d'actions qu'il chiffre sous la forme de budgets. Il anime la procédure budgétaire (pré-budget, navettes et consolidation budgétaire).

- Il conçoit et met en œuvre les systèmes d'information et de contrôle adaptés (procédure de reporting, calculs et analyse d'écart, politique de prix de cession interne, procédures d'audit interne, etc.).

- Il suit en permanence les réalisations à la fois pour le compte de la direction générale (pilotage central) mais aussi pour le compte des opérationnels (pilotage local). Il élabore des tableaux de bord.

- Il anime régulièrement des revues contradictoires de performances avec les managers afin d'instituer un retour d'expérience et de susciter des plans de progrès. Il met en évidence les écarts significatifs entre les prévisions et les réalisations. Il analyse les causes de ces écarts avec les managers opérationnels. Il ajuste les prévisions en fonction des écarts constatés (reprévisions). Il conçoit et rédige des rapports de synthèse pour la direction générale et propose des mesures correctrices. Il fait remonter l'information jusqu'à la direction générale et préconise des solutions pour remédier aux difficultés rencontrées.

- Il s'assure de l'harmonisation des outils informatiques de gestion. Il est co-responsable avec le directeur de système informatique (DSI) de l'architecte informatique et de l'environnement informatique de travail des managers. Il utilise l'outil informatique comme un levier de collecte, de traitement et de circulation de l'information.

- Il réalise des études économiques et financières à la demande des managers (opportunités de recourir à la sous-traitance, etc.).

- Maîtriser les outils de reporting comptable et financier et les outils de pilotage de la qualité et des processus.
- Mettre en œuvre une démarche prévisionnelle du contrôle budgétaire et des prix de cession interne.
- Coordonner au sein des organisations l'ensemble des opérations comptables et financières en milieu bancaire, hospitalier, des collectivités territoriales.
- Savoir utiliser les progiciels de gestion intégrés (PGI)
- Mettre en œuvre SAP EC 6.0
- Maîtriser la business intelligence et les fonctions avancées d'Excel (VBA, extraction de données depuis SAP) ;
- Communiquer et négocier avec des professionnels.
- Maîtriser l'anglais professionnel et des affaires.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Entreprises (PME-PMI ou grandes structures), cabinets d'audit (branche *audit et conseil*), et cabinets de consulting dans les secteurs d'activité primaires (coopératives, etc.), secondaires (agro-alimentaire, aéronautique, pharmacologie, construction immobilière, transformation, etc.) et tertiaires (grande distribution, banque, assurance, services).

Le secteur non-marchand représente également des perspectives de débouchés prometteuses (hôpitaux, cliniques, universités, collectivités locales et territoriales, administrations publiques, associations, etc.).

Contrôleur de gestion et de budgets

Contrôleur de gestion central ou de gestion de groupes

Contrôleur de gestion d'une fonction opérationnelle (achat, usine, commerce)

Contrôleur/analyste budgétaire

Responsable du reporting financier de l'entreprise et de la gestion de la consolidation des comptes.

Consultant en pilotage de performance

Auditeur interne

Comptable en entreprise

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1204 : Contrôle de gestion

M1205 : Direction administrative et financière

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Descriptif composantes certification :

Master 2 Mention Comptabilité, contrôle Spécialité Contrôle de gestion

Semestre 1		30 ECTS
UE 1	Méthodologie des contrôles	7
UE 2	Gouvernance	2
UE 3	Pilotage et RSE	4
UE 4	Evaluation et création de valeur	3
UE 5	Management des systèmes d'information 3	3
UE 6	Contrôle budgétaire	6
UE 7	Financial accounting and management control	5

Semestre 2		30 ECTS
UE 8	Contrôle en contexte spécifique	6
UE 9	Comptes des groupes et VBA	3
UE 10	Audit de l'information financière	3
UE 11	Exploitation de données SAP avec Excel	4
UE 12	Stage en entreprise	14

Master 2 parcours Recherche

Semestre 1		
UE 13	Théorie des organisations <i>(En remplacement de l'UE3)</i>	4
Semestre 2		
UE 14	Protocole de recherche <i>(en remplacement de l'UE11)</i>	4
UE 15	Méthodes de recherche <i>(en remplacement de l'UE9 et de l'UE10)</i>	6
UE 16	Mémoire de recherche <i>(en remplacement de l'UE12)</i>	14

Stage

Au cours de l'année universitaire, chaque étudiant doit effectuer un stage professionnel d'une durée de quatre mois dans une entreprise, une organisation internationale, une administration, une ONG ou une association. La réalisation du stage professionnel donne lieu à la rédaction d'un mémoire écrit évalué en juin et éventuellement d'une soutenance orale.

Evaluation et compensation

Les unités d'enseignement font l'objet d'une évaluation sous la forme d'un contrôle continu des connaissances et/ou d'une session écrite d'examen à la fin de chaque semestre.

Il est organisé une seconde session d'examen donnant aux étudiants la possibilité de valider les unités d'enseignement qui leur ont fait défaut sur les deux semestres.

La validation d'une unité d'enseignement est définitivement acquise pour tout étudiant ayant obtenu la moyenne (10/20) dans les épreuves de contrôle des connaissances.

Une unité d'enseignement peut également être validée par compensation. La compensation est organisée sur le semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses unités d'enseignement hors l'unité d'enseignement de stage ou mémoire de recherche.

Une unité d'enseignement n'est pas compensable si la moyenne des notes obtenues aux épreuves de l'UE est inférieure à 8/20.

Un semestre est réputé acquis dès lors que la moyenne des notes obtenues dans les unités d'enseignement qui le composent est supérieure ou égale à 10/20 et que la moyenne des notes obtenues aux épreuves de chaque unité est supérieure ou égale à 8/20.

L'unité d'enseignement de stage doit être obligatoirement validée pour être admis au diplôme.

Accès et formation préalable requise

L'accès est ouvert aux étudiants ayant validé les 60 crédits de la première année de la même mention, ayant satisfait aux conditions

d'évaluation spécifiques et sur examen de leur dossier. Les étudiants ayant validé 60 ECTS au-delà d'une licence peuvent accéder à la deuxième année de master après examen de leur dossier académique et résultat à un test de sélection. Les épreuves de sélection peuvent être organisées au niveau national et/ou local.

Ces 2 diplômes sont également ouverts aux personnes ayant bénéficié, soit d'une validation partielle des acquis de l'expérience, soit d'une validation des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger, soit d'une validation des études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels dans le domaine.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Oui Composition des jurys : personnes ayant contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X	Si l'ingénierie est prévue à cet effet
Après un parcours de formation continue	X	Oui Composition des jurys : personnes ayant contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	Non
Par candidature individuelle	X	Oui Possible par VAP ou VES Composition des jurys : personnes ayant contribué aux enseignements
Par expérience dispositif VAE	X	Dispositif VAE

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation du 23 juillet 2007

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté d'habilitation du 23 juin 2011

Pour plus d'informations

Statistiques :

www.univ-tlse1.fr

<http://aaiae2011.iae-toulouse.fr/1-39350-Contact.php>

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

Université Toulouse 1 Capitole : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Haute-Garonne (31) [Toulouse]

Université Toulouse 1 Capitole

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Toulouse

Historique de la certification :

Remplacée par la fiche RNCP nationale n°31489

Certification suivante : Mention "Contrôle de gestion et Audit organisationnel"